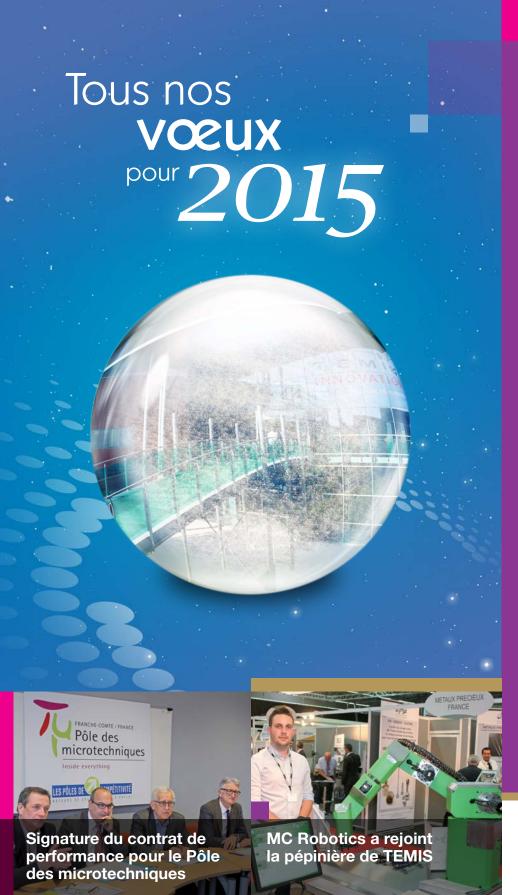
# NUMÉRO 45 DÉCEMBRE 2014 WWW.temis.org NUMÉRO 45 DÉCEMBRE 2014 WWW.temis.org



# **Editorial**

Dans nombre de domaines, 2014 aura été une année riche pour notre territoire. En matière de nouvelle mobilité d'abord avec l'inauguration du tramway qui vient renforcer la multimodalité de notre important réseau de déplacements. Dans le domaine de la culture et de ses nouvelles pratiques avec l'ouverture de la Cité des Arts. Côté recherche, TEMIS Sciences constitue à ce jour, l'un des plus grands centres de recherche publique en France pour les micro - nanotechnologies et les sciences de l'ingénieur. Côté entreprises, nombre d'entre elles se sont distinguées au fil de l'année grâce aux efforts d'innovation qu'elles déploient depuis la technopole bisontine : Prix IGA-CHANSON pour SILMACH et ses chronomems ; COVALIA et ERDIL, toutes deux dans le top 15 du Technology Fast, palmarès des entreprises innovantes...

Aujourd'hui, en signant la 3º génération du contrat de performance du Pôle des microtechniques, tous les acteurs se mobilisent pour innover encore davantage et surtout transformer cette innovation en création d'activités et d'emploi. L'inflexion voulue par l'État et les Collectivités pour faire évoluer les pôles de compétitivité de l'usine à projets à l'usine à produits est fondamentale pour insuffler un nouvel élan à l'industrie et accroître l'impact économique et social de l'innovation. Les besoins en termes de nouveaux produits, process et services innovants sont d'ailleurs énormes et porteurs même à court terme. Je prendrai deux exemples qui concernent nos domaines d'excellence et pour lesquels le Pôle des microtechniques accompagnera les entreprises de façon à ce qu'elles puissent plus rapidement proposer leurs solutions sur le marché.

En matière de santé, nous avons besoin de réponses rapides pour apporter des solutions tant en termes d'instrumentation pour le diagnostic et les thérapies de demain que de télémédecine pour déployer une offre de soins au plus près des territoires.

Quant aux systèmes embarqués, ils serviront l'intelligence de nos véhicules pour mieux en maîtriser les flux et la sécurité dans une logique de développement durable.

Ici, l'usine à produits d'avenir a de belles perspectives. Et sur la technopole comme dans la région, nous confortons chaque jour l'écosystème de l'innovation pour susciter davantage d'activités économiques, de valeur ajoutée et d'emplois.

À tous et toutes, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Jean-Louis FOUSSERET, Maire de Besançon Président de TEMIS et du Grand Besancon

fear loi fou surel



#### NOUVEAU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR : UNE ANNONCE FAITE DEPUIS TEMIS

Au cours de son discours prononcé à TEMIS le 29 septembre dernier, le Premier ministre Manuel Valls a annoncé le lancement d'une seconde vague d'appels à projets pour son programme d'investissements d'avenir: 3,1 milliards d'€ concernant l'enseignement supérieur et la recherche distribués. Action phare de ce PIA 2: l'appel à projets IDEX/I-SITE. IDEX pour Initiative d'excellence et I-SITE pour Initiatives – Sciences, Innovation, Territoires, Économie. L'Université de Franche-Comté va candidater sur l'un de ces programmes dans le cadre de la nouvelle Communauté d'universités et d'établissements Bourgogne Franche-Comté, (COMUE). Dépôt des dossiers de sélection le 21 janvier 2015.



#### Excellence et spécialisation

L'action IDEX/I-SITE a une vocation structurante et intégratrice pour les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche français. Elle vise à favoriser cette structuration par une dynamique de l'excellence, sous toutes ses formes, dans un contexte international de plus en plus compétitif.

Elle porte aussi l'ambition d'améliorer la compétitivité économique et la capacité d'innovation, en associant plus fortement les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche à leur environnement socio-économique. Sur ces deux objectifs, cette action du PIA2 reconnaît la vocation différenciée et les atouts propres de chaque site. Elle conforte ainsi les démarches de spécialisation des territoires et la valorisation des trajectoires diversifiées des sites porteurs de projets.

#### L'UBFC candidate

Pour sa candidature à l'I-SITE, l'Université de Bourgogne Franche-Comté réunit ses 6 membres fondateurs et constitue un consortium en s'associant à l'Ensam, aux CHRU de Besançon et de Dijon, au centre régional de lutte contre le cancer Georges-François-Leclerc, au CNRS, au CEA, à l'Inserm, à l'Inra et aux 5 pôles de compétitivité de BFC que sont Véhicule du futur, Vitagora, Pôle de l'industrie nucléaire, Plastipolis, Pôle des microtechniques. Si l'UBFC était retenue au PIA 2, elle pourrait se voir attribuer une dotation de 300 millions pour financer le développement de ses actions stratégiques.



#### En savoir plus

http://www.agence-nationale-recherche.fr/informations/actualites/detail/pia-2-ouverture-de-lappel-a-projets-idex-i-site/



Le centre de pathologie, implanté précédemment rue Madeleine Brès à Besançon, s'installe dans BIOPARC 2 sur TEMIS Santé afin de conforter le développement technique de sa spécialité. Cette opération s'inscrit en effet dans le cadre d'un rapprochement avec les équipes du Cabinet de Pathologie déjà installé à proximité dans le bâtiment Euromédecine ; il constituera à terme un ensemble de plus de 30 salariés avec une présence de 7 médecins. Le but est de renforcer et maintenir sur Besançon, un pôle régional fort dans la spécialité de l'anatomie et de la cytologie pathologique. Cela permettra à chaque praticien de développer des compétences spécifiques, notamment en cancérologie, et de disposer d'un plateau technique commun doté d'équipements de haut niveau adaptés aux nouveaux domaines de la biologie moléculaire et en particulier de l'oncologie.

La proximité du CHRU, de la Faculté de Médecine-Pharmacie, de la tumorothèque régionale et du pôle cancérologie-biologie « PCBio », a motivé ce projet dont les travaux d'aménagement se sont déroulés en parallèle avec l'achèvement de Bioparc 2, opération conduite par Aktya.

MC ROBOTICS : LA ROBOTIQUE POUR LES PME

MC Robotics conçoit et réalise en interne des solutions de robotique industrielle clé en main. Sa spécialité : une solution totalement adaptée aux PME. Mathieu Charles, dirigeant de l'entreprise et roboticien de formation, s'explique : « Nos robots sont d'abord conçus pour les petites et moyennes entreprises. En premier lieu, nous avons mis au point des solutions robotiques qui coûtent jusqu'à 30% moins cher que les robots du marché, souvent réservés aux plus grandes entreprises. Nous avons par ailleurs adapté nos robots aux besoins de la PME, par exemple en termes de place ou de fonctions utiles. L'ergonomie de notre logiciel de programmation a pour sa part été développée selon une approche de technicien, pour être la plus simple possible à utiliser. Le plus de cette interface est qu'elle fonctionne pour l'ensemble des robots, les nôtres et les autres. La PME peut donc avoir une seule interface pour guider l'ensemble de ses équipements ».



**Contact : GILLES PETREMENT** 

Tél. +33 (0)3 81 41 86 69 • E-mail : g.petrement@sedd25.fr



# DE L'USINE À PROJETS À PRODUITS D'AVENIR,

### UNE NOUVELLE PHASE S'ENGAGE POUR LE PÔLE DES MICROTECHNIQUES

La phase 3.0 des Pôles de compétitivité marque clairement la volonté de passer du statut d'« usine à projets » à celui d'« usine à produits d'avenir », pour insuffler un nouvel élan au service de l'industrie, traduire l'activité de R&D en projet d'entreprise et accroître l'impact économique et social de l'innovation. Le Pôle des Microtechniques a signé son nouveau Contrat de performance pour la période 2014-2018, le mardi 2 décembre dernier. Entretien avec Étienne Boyer, Président du Pôle des microtechniques.

Quels sont les points essentiels à retenir de ce nouveau contrat ?

Étienne Boyer : « L'État a mis en place un contrat sur une période de 4 ans et nous nous en félicitons. En effet, cette durée nous permet de mettre en œuvre une stratégie opérationnelle dans la durée, plus adaptée à la réalisation de nos missions. En termes de stratégie, le point le plus important réside dans le fait que nous serons amenés avec ce nouveau contrat, à travailler plus en aval des projets. Il faut se souvenir en effet, que lorsque les pôles ont été créés en 2005, ils devaient surtout participer à l'émergence de projets innovants entre entreprises et laboratoires. Ces projets se situaient généralement très en amont d'une concrétisation possible en résultat. Aujourd'hui, les pôles concentreront davantage leur mission sur des projets créateurs d'activité à plus court terme. C'est en cela que nous passerons du statut d'usine à projets à celui d'usine à produits d'avenir. »

Concernant le Pôle des microtechniques, quels sont ses axes de travail prioritaires ?

EB: « Le Pôle des Microtechniques est un pôle « procédés ». En effet, nos technologies et nos produits trouvent des applications multiples pour de nombreux marchés. Aussi, nous avons défini 5 domaines d'actions stratégiques. Premier domaine : le luxe, qui regroupe l'ensemble des activités de la filière, l'horlogerie bien sûr mais également la bijouterie, la joaillerie, la maroquinerie haut de gamme... Deuxième domaine : les dispositifs médicaux et l'e-santé. Ensuite, les microsystèmes. Quatrième domaine : l'aéronautique qui intègre spatial et défense. Enfin, le 5e axe recouvre les procédés microtechniques et notamment les avancées en microfabrication, micromoulage, micro-injection, micro-usinage et micromanipulation. »

**Contact: SUSANE ANGERS** 

Tél. +33 (0)3 81 25 09 00 • Port. +33 (0)6 88 09 63 04 E-mail: s.angers@polemicrotechniques.fr

PÔLE DES MICROTECHNIQUES, MÉMO

- 130 membres dont une centaine d'entreprises ■ Représentant plus de 400 entreprises dont 95 % de PME
- Plus de 250 projets collaboratifs innovants labellisés ou co-labellisés dont 23 projets retenus et financés par le Fonds Unique Interministériel (FUI)



Denis SOMMER, Vice-Président de la Région Franche-Comté, Jean RIBEIL, Délégué régional DIRECCTE Franche-Comté, Étienne BOYER, Président du Pôle des Microtechniques et Dominique SCHAUSS, Vice-Président du Grand Besançon lors du point presse pour la signature du 3° contrat de performance du Pôle.

L'État et les collectivités financeront le fonctionnement du pôle à hauteur de 417000€ en 2015.

#### PIERRE VIVIEN PREND LA DIRECTION DU PÔLE DES MICROTECHNIQUES À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 9015



Pierre Vivien, encore Directeur de l'Agence d'Intelligence Économique de Franche-Comté (CCIR Franche-Comté) jusque fin décembre, connaît très bien le Pôle. Il a été l'un des principaux artisans du montage du dossier de labellisation en 2005 alors qu'il était Responsable des relations industrielles au sein de l'UIMM Franche-Comté.

Il a ensuite largement œuvré à la mise en place opérationnelle du Pôle dans sa première phase entre 2005 et 2008, alors qu'il pilotait la mission « filières » au sein de l'Agence Régionale de Développement.

# en\_bref

#### La présidence de l'Université Bourgogne Franche-Comté bientôt sur la technopole

L'Université de Bourgogne, l'Université de Franche-Comté, l'UTBM de Belfort-Montbéliard, AgroSup Dijon, l'ENSMM et le Groupe ESC (École Supérieure de commerce) Dijon-Bourgogne appartiennent dorénavant à une Communauté d'universités et établissements (COMUE) qui porte le nom d'Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC). Le décret de création d'UBFC devrait intervenir au mois de janvier 2015.

Autour de la coopération choisie par les deux universités, l'UBFC orchestrera la stratégie de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'échelle de la Franche-Comté et de la Bourgogne.

Elle aura donc avant tout une mission de coordination et de mise en cohérence de l'offre de formation et des activités des laboratoires. L'Université Bourgogne Franche-Comté portera également les réponses aux appels à projets investissements d'avenir.



La présidence de l'UBFC aura son siège sur TEMIS dans le pavillon du directeur de l'Observatoire qui sera entièrement réhabilité pour l'accueillir.



## FEMTO-ST a emménagé

dans TEMIS Sciences

Les départements Optique et MN2S (Micro-nano sciences et systèmes) ainsi que les services communs de FEMTO-ST ont emménagé courant septembre dans TEMIS Sciences. Avec cet ensemble immobilier de plus de 6000 m², en prise directe avec les nouvelles capacités de salle blanche (850 m² utiles) de la Maison des Microtechniques, la technopole concentre dans un rayon de 200 m, l'essentiel des capacités de recherche-développement en science de l'ingénieur de Franche-Comté.

# \_Distinction

#### 2 entreprises de TEMIS dans le top 15

de la 14<sup>e</sup> édition du Technology Fast 50

Palmarès de référence des entreprises technologiques innovantes, le Technology Fast 50 se décline dans 7 régions en France (dont la région Est), puis au niveau national et européen. La 14e édition du palmarès Est comptait 65 entreprises candidates dont 33 participaient pour la première fois. Covalia Interactive et ERDIL toutes 2 implantées sur la technopole régionale de Besançon se classent respectivement 6e et 14e au palmarès. Félicitations!

# \_à noter



# **Nouvelles disponibilités** pour les entreprises microtechniques

Un nouveau bâtiment d'activité ayant vocation à accueillir des entreprises à profil microtechnique tournées vers la production sera livré en fin d'année. Dans sa première tranche, le programme propose à la location ou à la vente, 2 lots d'environ 380 m² chacun dont 280 m² d'atelier avec porte sectionnelle.

Contact: Jean-Paul BOUJU E-mail: sodithis@orange.fr

# \_agenda

# **TEMIS et le Grand Besançon au MIPIM 2015**

La technopole TEMIS et le Grand Besançon seront présents au MIPIM, le rendez-vous mondial de l'immobilier d'entreprise qui se déroule à Cannes, du 10 au 13 mars 2015, pour présenter leurs futurs programmes et les opportunités de développement dans l'agglomération.

Contact : TEMIS, Tél. +33 (0)3 81 50 46 95, E-mail : contact@temis.org

#### **MEDTEC France à Besançon**

MEDTEC France, le rendez-vous des acteurs et des décideurs de la filière du dispositif médical, aura lieu cette année à Besançon les 10 et 11 juin 2015.

En savoir plus et suivre la programmation : www.temis.org



TEMIS NEWS - Décembre 2014 • www.temis.org • Directeur de la publication : Jean-Louis Fousseret • Contact: Bruno Favier • Tél. +33 (0)3 81 50 46 95 • E-mail: bruno.favier@temis.org • Direction de la Technopole - 18, rue Alain Savary - 25000 Besançon • Commercialisation SedD: Tél. +33 (0)3 81 41 86 69 - Fax : +33 (0)3 81 41 46 51 • Photos : DR - Fotolia, MC Robotics, sedD, JP Culas-Photocoptere • Conception - Rédaction - Réalisation: JC. AUGÉ • N° ISSN : 2110-1051.











